# Mémoire sur les défrichemens

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **1 (1760)**

Heft 3

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-622863

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# XX.

# MEMOIRE

## SUR LES DEFRICHEMENS.

## AVIS.

MONSIEUR le Marquis de Turbilly Auteur de ce traité, a bien voulû en envoyer un exemplaire à nôtre Société il y a quelques mois, & l'acompagner d'une lettre extrêmement obligeante. L'empressement avec lequel nous le communiquons à nos Lecteurs, sera la meilleure preuve du grand cas que nous faisons de cet ouvrage, & du plaisir sensible que nous

reſſentons, de préſenter à nos compatriotes des principes indubitables, ſur une branche très importante de nôtre agriculture, qui juſques ici n'a guère été pratiquée qu'à l'hazard.

NOUS n'avons omis de la partie pratique de ce mémoire, que ce qui eſt abſolument inutile rélativement à la Suiſſe. Par contre nous y avons ajouté quelques rémarques, qui peut-être pourront ſervir aux cultivateurs moins expérimentés.

ICI nous prions encore nos lecteurs d'obſerver, que Monſieur de Turbilly ſe ſert dans ſes dimenſions du pied de roi; que le ſalaire modique des ouvriers de ſon païs, facilite infiniment les opérations, & que nôtre climat moins doux de beaucoup, que celui de l'Anjou, nous doit faire obſerver une ſaiſon différente pour les ſemailles.

Berne ce 10. Septembre 1760.

INTRO-

# INTRODUCTION.

DE tous les objets qui méritent l'attention du Gouvernement, il n'en eſt point de plus important que la culture des terres. L'on en voit presque par tout une ſi grande quantité d'abandonnées, que tout bon Citoyen, qui voyage, ne peut s'empêcher d'en gémir.

COMME le détail d'une meilleure culture, pour les terres actuellement en valeur, demanderoit un ouvrage fort étendu, je ne traiterai ici, que du défrichement de celles qui ſont incultes. Je n'avancerai rien, que je n'aye éprouvé par moi-même depuis vingt-deux ans avec tout le ſoin & l'attention poſſible; ayant trouvé la plus grande partie de mon terrein délaiſſée, je me ſuis attaché à en faire défricher une portion chaque année, ne pouvant entreprendre le tout à la fois. Le ſuccès a répondu à mon attente, & m'a encouragé dans mes travaux, que je continuë toujours. Mes défrichemens ſitués en Anjou, & pratiqués dans toutes les eſpeces de terres, forment aujourd'hui un enſemble, aſſez conſiderable pour l'étenduë & le revenu.

CETTE longue expérience a été soutenuë par ce que j'ai vû pratiquer dans une grande partie de l'Europe, où j'ai voyagé avec l'esprit de curiosité & de remarque, naturel à tout amateur de l'agriculture, qui veut profiter des découvertes des differens peuples; mon goût m'a porté à cette recherche; il a été excité par le double motif d'être utile à ma Patrie, & de tirer parti de mes terres incultes. Le bien général a concouru, dans cette occasion, avec l'interêt particulier; ainsi, l'on peut avoir une entiere confiance dans ce que je vais dire.

LA plûpart de ceux qui ont écrit sur l'agriculture, manquoient de l'expérience nécessaire; il faut une longue pratique dans le grand, sans laquelle on ne fait qu'effleurer cette science, la plus utile de toutes; c'est-à-dire qu'à moins d'avoir fait valoir pendant long-tems un domaine assez vaste, assez composé de differentes sortes de terres, ainsi que de productions, & d'un assez grand d'étail, on ne peut se flater de la connoître. Pour ce qui est de la posseder à fond, personne ne doit le prétendre; la vie de l'homme étant trop courte pour y parvenir. Il est souvent besoin de quantité d'épreuves rëiterées, & comparées les unes aux autres pendant plusieurs années, pour découvrir le mieux, sur un seul article.

UN

UN propriétaire, qui s'eſt réſervé ſur ſa terre, un petit domaine, qu'il fait cultiver, s'imagine quelquefois, au bout d'un certain tems, être fort habile; il en eſt cependant encore bien éloigné; il ignore mille choſes eſſentielles; j'en ai vû pluſieurs, qui avoient même de la réputation, à cauſe de différentes expériences qu'ils avoient faites; je n'ai point trouvé dans ces curieux, d'ailleurs trés louables, ce fond que je cherchois, & j'en ai ſouvent beaucoup plus rencontré dans de bons fermiers; mais où j'ai puiſé le plus de lumières ſur l'agriculture & particulièrement ſur les défrichemens, ç'a été dans les païs étrangers, chez des Seigneurs, & dans de groſſes Abbayes, qui faiſoient valoir depuis long-tems de grands domaines.

# MEMOIRE
## SUR LES DEFRICHEMENS.

## PREMIERE PARTIE.

LORSQUE l'on veut défricher un terrein, il faut d'abord le faire ſonder en divers endroits, à huit ou dix pieds de profondeur, afin d'en connoître la qualité, & l'épaiſſeur des différentes couches de terre, qui s'y rencontrent. On les trouvera toujours poſées horizontalement, ainſi que je l'ai obſervé dans pluſieurs païs, où j'ai deſcendu juſqu'à trois cents pieds ſous terre dans des mines.

CETTE épreuve ſe fera à peu de frais, au moyen d'une ſonde, compoſée de deux barres de fer arrondies, de ſix pieds de long chacune & de deux pouces de groſſeur, qui ſe viſſent l'une dans l'autre; elles ſont toutes les deux percées: ſçavoir, la première à trois, quatre & cinq pieds de hauteur, & la ſeconde de pied en pied, pour y pouvoir paſſer de petites chevilles de fer, qui ſervent à retenir une manivelle, ou manche de bois de deux pieds de longueur, & cinq à ſix pouces de groſſeur, au milieu duquel, il y a un trou ſuffiſant par où ces barres paſſent, en ſorte que cela forme

la

la figure d'une croix. C'eſt par ce manche de bois qu'on tient la ſonde, & qu'on l'enfonce ſucceſſivement en commençant par la première barre, ſoit en la tournant dans la terre, ſoit en la hauſſant & baiſſant avec force, lorſqu'on rencontre des pierres.

ON place au bout de cette première barre, une pointe d'acier, de quatre pouces de long, forte & point trop aiguë; elle ſe viſſe auſſi dans la même barre, à laquelle quatre pouces plus haut, l'on a fait faire une ouverture ou rainure d'un côté, d'un demi-pied de long, pour recevoir la terre. Telle eſt la conſtruction de cette ſonde. Quand on s'en ſert, on la retire à meſure, de ſix pouces en ſix pouces, pour voir l'eſpece de terre ou de pierres contenuë dans la rainure; il eſt néceſſaire de ſe pourvoir de cet inſtrument, qu'un homme ou deux font aller aiſément. J'ai vû ſonder de cette façon, à plus de cent pieds de profondeur, pour chercher de la mine, l'opération étoit ſemblable; le nombre des barres de fer de même longueur, entrant pareillement les unes dans les autres & percées de pied en pied, étoit ſeulement multiplié. Quand il y en avoit un certain nombre, en les levant & les laiſſant retomber, leur propre poids les faiſoit entrer à chaque fois fort avant dans la terre, & percer même les rochers les plus durs. On avoit des pointes d'acier de différentes formes, pour ſucceder à celles qui s'uſoient. On mettoit même quelquefois à leur place, une méche ou une cuiller très-coupante,

dans le goût de celles dont se servent les charpentiers, laquelle rapportoit de la matière du fond. Le plus long de ce procedé étoit le dévidage de toutes ces barres de fer, qu'on étoit obligé de réïterer souvent pour voir de dégré en dégré, les changemens & la nature de l'interieur. En remontant ces barres on les arrêtoit successivement par des chevilles de fer qu'on passoit dans les trous faits pour ténir le manche, & qui étoient aussi destinés pour cet usage; sans cela, on auroit couru risque, lorsque l'on changeoit le manche de place, qu'elles n'eussent échappé & retombé au fond, d'où il auroit été souvent difficile & même très-couteux de les retirer.

J'AI décrit cette manœuvre des mines pour ceux qui auront la curiosité de faire sonder leurs fonds plus avant que je n'ai demandé, & qui seront bien aise d'être instruits de tout ce qu'ils renferment.

IL est à propos de faire mention à présent, de trois obstacles qu'on rencontre très-souvent, du moins en partie, lorsque l'on veut faire quelque défrichement, ce sont l'eau, les pierres & les racines.

INUTILEMENT semeroit-on un terrein aquatique, le bled y pourriroit pendant l'hyver, & on perdroit son tems & sa sémence. On se délivre de l'eau par des fossés, des saignées, des rigoles & des puisards profonds enfoncés de pierres tirées du même champ, & recou-

recouverts d'aſſez de terre pour que la charrue y puiſſe paſſer. Il n'y a point de terrein, quelque plat qu'il paroiſſe, qui ne ſe trouve, en le nivelant, avoir de la pente, & c'eſt de cette pente qu'il faut profiter, en employant ces differens moyens. Si par un hazard, qu'on rencontre quelquefois, les terres voiſines étoient plus hautes que celles qu'on veut défricher, & y retenoient l'eau, on trouvera ſûrement à la proximité, quelque ravin, vallon ou terrein plus bas, dans lequel on pourra la verſer, par le moyen d'un puiſard ſuffiſamment profond, qui y aboutira, en paſſant par ces terres voiſines.

QUANT aux pierres, il eſt de toute néceſſité de faire bêcher & d'ôter du moins, celles aſſez groſſes pour empêcher le cours libre de la charrue. Si l'on rencontre quelques roches conſidérables, on les peut faire ſauter & éclater à peu de frais, avec de la poudre à canon, en prenant les précautions convenables, crainte d'accident. Si l'on n'a pas beſoin de ces pierres & qu'on ne veuille point perdre de terrein pour les placer, on les mettra ſur le lieu même, dans des trous profonds qu'on recouvrira de terre ſuffiſamment pour le paſſage de la charrue; ce ne ſera pas là où viendra le plus mauvais bled, ainſi que je l'ai éprouvé. Il eſt bon de faire épierrer dans la ſuite le terrein, & d'en ôter toutes les pierres plus groſſes que le poing, mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en parler.

A l'égard des racines, c'eſt une choſe indiſpenſable que de faire arracher à coups de tranches ou de pioches toutes celles qui peuvent arrêter la charrue & la mettre en danger d'être briſée, ou empêcher l'effet de l'outil appellé en Anjou *Ecobuë*, dont je parlerai dans la ſuite; telles ſont les racines d'arbres, de quelques pieds de bruyeres très-grandes & vieilles, nommées en Anjou *Bruyeres mâles*, des ajoncs de la grande eſpece, qui croiſſent beaucoup & viennent quelquefois, comme en Bretagne, plus haut qu'un homme à cheval, des groſſes épines, des genievres, des plus forts genets & autres qu'il eſt inutile que je détaille ici, attendu qu'on les diſcernera facilement par l'inſpection du lieu. S'il ſe trouve du bois ou de vieilles ſouches, on aura grand ſoin auſſi de les faire arracher. On pourra même faire éclater les plus groſſes de ces ſouches avec de la poudre, ainſi que je l'ai dit en parlant des roches. Pour ce qui eſt des bruyeres communes, des ajoncs, épines & genets de la petite eſpece, des ronces & différentes ſortes de moindres productions ſauvages, qui ne ſont pas capables de réſiſter à la charrue ni à l'écobuë, on ne les attaquera point encore dans ce moment.

NOUS avons pris juſqu'ici toutes les précautions poſſibles; nous avons marché d'abord la ſonde à la main, repouſſé enſuite les ennemis, qui vouloient troubler notre entrepriſe, ſurmonté les obſtacles qui s'oppoſoient à notre établiſſement; voyons à préſent quel

eſt

eſt le terrein, que nous avons à défricher, & comment nous nous y prendrons pour le mettre en valeur.

IL y a pluſieurs ſortes de terres incultes en France: les unes en landes & bruyeres; les autres en friches & déſerts plus ou moins arides, ſans compter les marais, qui demanderoient un traité particulier, & dont par cette raiſon, je ne parlerai que très-ſuperficiellement.

CES terres incultes ſe diviſent communément en trois eſpeces.

LES mauvaiſes, dont je traiterai d'abord.

LES médiocres, qui viendront enſuite.

ET les bonnes, par leſquelles je finirai.

L'ORDRE de la marche des défrichemens exige cette gradation.

LES terres, que tout le monde regarde comme mauvaiſes, & qui véritablement ſe trouvent de la moindre qualité, ſont les ſables vifs & brulans, propres à faire du mortier étant mêlés avec de la chaux. Il y en a de blancs, de jaunâtres & de rouges; ils ſont généralement abandonnés comme ſtériles; le Créateur n'a cependant rien fait en vain; il a ordonné à l'homme de cultiver la terre, & lui a dit qu'il en tireroit ſa ſubſiſtance; il n'en a point excepté la mauvaiſe; effectivement il n'eſt point de terrein ſi ingrat qu'il paroiſſe, qui ne produiſe lorſqu'il eſt travaillé,

&

& qui ne dédommage des peines & ſoins qu'on s'y donne.

CES ſables vifs ne pouſſent quelquefois rien du tout, ce ſont là les moindres. D'autrefois ils ne produiſent que de la mouſſe, ou de la petite lande & bruyere, mince & clair-ſemée d'eſpace en eſpace, entre-mêlée de quelques brins d'herbe. S'ils ne rapportent pas autant que les autres terreins, ils coutent en revanche beaucoup moins à mettre en valeur. L'on y rencontrera rarement les trois obſtacles de l'eau, des pierres & des racines, dont j'ai dit qu'il falloit préalablement ſe délivrer. S'ils ne pouſſent rien du tout, on pourra les labourer en différens ſens, & les ſemer enſuite de la façon que je vais expliquer: s'ils produiſent de cette petite bruyere, mêlée de quelques herbes, dont je viens de parler, on y mettra le feu, pour tâcher de la faire bruler ſur pied. Dans le cas où ces bruyeres & herbes, ſe trouveront trop claires pour qu'on puiſſe y parvenir, cela ne doit point inquiéter; comme leurs racines ne ſont pas capables d'arréter la charruë, ni de lui faire aucun tort, on paſſera outre, & on labourera d'abord le terrein au commencement du printems par un tems ſec, avec la charruë à une oreille. Quinze jours après, on y donnera avec la même charruë un ſecond labour en travers; il s'agit de détruire les racines de mouſſe, de landes, de bruyeres & d'herbes, qui donnent de la fadeur à la terre: pour cet effet au bout de quinze autres jours, l'on introduira ſur ce terrein des

fem-

femmes & des enfans, leſquels avec des rateaux de fer & de bois l'émotteront, tireront ces racines, les ſecoueront & les feront ſécher; dès qu'elles ſeront ſuffiſamment ſéches, ils les mettront en monçeaux d'eſpace en eſpace, les brûleront & en répandront les cendres ſur le champ, où elles ſeront auſſi-tôt enterrées avec la même charruë, par un troiſième labour de l'autre ſens, c'eſt-à-dire, dans la même direction que le premier. Le travail de ces femmes & enfans, coutera très-peu.

QUELQUES tems après ce troiſième labour, l'on pourra, ſi on veut, faire herſer ce ſable avec une herſe trés-légère, parce qu'il n'auroit pas la force d'en porter une lourde, qui l'applattiroit trop: on le fumera enſuite convenablement, ſoit avec du fumier naturel, ſoit avec du fumier artificiel dont je donnerai la façon dans la ſuite, après quoi, l'on y ſemera dans la ſaiſon ordinaire pour le païs, du ſarraſin ou bled noir. Le tems de cette ſemerie en Anjou, eſt entre la grande & la petite Fête Dieu.

CE grain n'eſt point à mépriſer; il multiplie beaucoup, il ſe vend très-bien, il eſt propre à engraiſſer des volailles & des cochons; on en fait même du pain dans des cantons de l'Anjou, du Maine, de la Normandie, de la Brétagne & autres Païs; c'eſt celui qui réüſſira le mieux dans ces ſortes de ſables, où il ſe plait; la récolte qu'on en fera en

automne,

automne, dédommagera des frais du défrichement.

SI l'on ne destine pas ce terrein à porter d'autre grain, il est inutile de l'améliorer a demeure; on aura seulement soin par un labour aussi tôt après la récolte, d'en déraciner & enterrer le chaume, qui laisseroit une mauvaise qualité à la terre, & l'année suivante, on la semera encore, après avoir mis les fumiers & donné les façons nécessaires.

LA seconde récolte, qui se trouvera plus abondante que la première, sera en pur profit. On laissera ensuite reposer ce terrein pendant un an, après quoi de deux années l'une, on le semera toujours de la même manière en bled noir, qni y viendra bien. Il n'est pas possible de se procurer avec des frais plus minces, un revenu honnête d'un terrein aussi méprisé & dont en général on ne retire rien presque par tout.

SI on le destine à produire du bois; dans ce cas-là, on n'y mettra point de fumier, & après la première récolte de bled noir, que je conseille toujours d'y faire, l'on y donnera pendant l'hyver, deux tours de charrüe; au mois de Mars l'on en donnera un troisième; ensuite par un tems sec & calme, l'on y sémera très-claire, de la graine de Sapin, appellée ailleurs *graine de pin*, de l'espece moyenne. Comme elle est fort menue, le sémeur pourra la mêler dans sa main avec du sable,

ſable, crainte qu'elle ne ſe trouve répandue trop épais ſur le champ, inconvénient où l'on tombe ordinairement. On fera ſuivre le ſemeur par des femmes & des enfants qui, avec des rateaux de bois, recouvriront cette ſemence, qui ne demande qu'environ un pouce de terre ſur elle pour venir à ſouhait; la herſe l'enterreroit trop.

J'AI ſemé de cette façon pluſieurs morceaux de ſemblable terre qui ont réüſſi. Entr'autres il y a dix ans que j'y employai un canton aſſez étendu; il forme aujourd'hui un très-joli bois; les ſapins ont vingt cinq pieds de haut, & ſont gros à proportion; on les a déjà émondés différentes fois, & leur dernier émondage m'a produit cette année pluſieurs milliers de fagots, dont le prix vaut ſeul quatre fois plus qu'il ne m'en a coûté pour défricher & ſemer le terrein. Ces ſapins ont à préſent des pommes où eſt renfermée la graine, qui dans la ſuite peuplera de ſapins tout le voiſinage. Cette graine, ſortant des pommes qui tombent & s'ouvrent, eſt portée par les vents aux environs, & léve preſque par tout, ainſi que je l'ai vû en différents endroits. Elle eſt fort menüe, comme je l'ai dit ci-deſſus, & il en faut peu pour ſemer un grand eſpace. On en employe communément dans le Maine 30. livres pour enſemencer un arpent de terrein, de même étendüe que celui d'Anjou; mais l'expérience m'a appris qu'on pouvoit retrancher ſans riſque, environ moitié de cette ſemence.

LE

LE bois de ſapin ou de pin de la moyenne eſpece, dont je parle ici, eſt d'un bon débit, il vient aſſez vîte, & au bout de quarante ans, il eſt déjà propre à pluſieurs ouvrages; à cinquante ans il a acquis ſa parfaite maturité, & ne fait plus que dépérir enſuite. Il a l'avantage lorſqu'il a été coupé, de repouſſer de lui-même de la graine, qui eſt tombée à terre, ſans exiger le moindre ſoin. Les beſtiaux ne font pas de tort à ce bois, excepté dans les premières années qu'il faut l'en garantir par des foſſés. Les plus grands ennemis qu'il ait, ſont les cerfs, ainſi que je l'ai expérimenté. Lorſque mes ſapins n'avoient que ſept à huit pieds de hauteur, ils venoient de cinq ou ſix lieües à la ronde s'y frotter, dans le tems qu'ils mettoient bas leurs têtes; ils en ont caſſé ou écorché pendant pluſieurs années une quantité qui en ſont morts.

QU'ON n'imagine pas que parce qu'on ne verra point de ſapins dans ſon païs, il n'y eſt pas propre. Dans le canton de l'Anjou, où mes terres ſont ſituées, il n'y en avoit pas un ſeul, & cependant l'on voit qu'ils y ont proſpéré. En ayant ſoin d'émonder ce bois il croît encore plus vîte; c'eſt celui qui réüſſit le mieux dans ces ſortes de ſables. Le Châtaignier y vient auſſi, mais pas ſi bien. On en pourra ſemer quelques endroits. A l'égard du Chêne, il n'y proſpére pas, il y pouſſe lentement, y périt la plûpart dans les années ſéches, & celui qui en échappe ſe rabougrit preſque toujours, de façon qu'il en arrive

très-peu à bien. J'ai vû à la vérité dans quelques païs & entr'autres dans la Flandre Autrichienne, ſur tout du côté d'Aloſt, le chêne réüſſir à merveille dans ces ſables vifs & de la même eſpece dont il eſt queſtion ici; mais la couche de ces ſables étoit fort peu épaiſſe, comme je le vérifiai en y faiſant fonder. On trouvoit, immédiatement deſſous, une terre noire, graſſe, humide, très-bonne & ſuffiſamment profonde, où les racines de chêne pouvoient ſe nourrir & pouſſer aiſément.

QUAND on aura de cette ſorte de terrein, on pourra hardiment y ſemer du chêne; il viendra bien de même que le châtaignier, par-tout où il ſe rencontrera, à peu de diſtance de la ſuperficie, une profondeur convenable de bonne terre. Il ſera facile de ſçavoir à quoi s'en tenir ſur cet article par le moyen de la ſonde, qui fera connoître l'épaiſſeur du lit de ſable, & la qualité du fond qui ſera deſſous de quelqu'eſpece qu'il ſe trouve. On pourra pour n'être point trompé, prendre le parti, lors qu'on y ſemera de la graine de ſapin, d'y mettre en même-tems du gland & de la châtaigne très-clair-ſemés, & aſſez éloignés les uns des autres. Le ſapin ne les empêchera point de croître: ſi l'un ne vient pas, l'autre pourra réüſſir, & de quelque façon qu'il arrive, on ſera toujours certain, au pis aller, d'avoir un bois de ſapin.

POUR cet effet, il faut choiſir du gland, non de chêne franc, propre à faire la meil-

leure écorce pour les tanneurs, mais d'une autre eſpece de chêne appellée en Anjou, *Broſſe*, qui ne vient pas ſi haut, ni ſi droit que le chêne franc, qui pouſſe ſes feuilles beaucoup plus tard, qui a l'écorce bien plus rude, moins priſée par les tanneurs, & dont le bois eſt plus dur. Je crois que c'eſt celui nommé en latin par les anciens, *Robur*. Cette ſorte de chêne n'eſt guerre propre qu'à former de bons taillis, qui viennent plus vîte que ceux de chêne franc, & ſe plaiſent davantage dans le ſable. J'ai ſemé dans quelques endroits de ces trois eſpeces de bois mélangés & cela m'a réüſſi.

SI l'on deſtine ce ſable vif à porter toujours du bled, des légumes, ou d'autres productions, ſoit parce qu'on manquera de terre, ou qu'on n'en aura pas de meilleure, ſoit parce qu'il ſera voiſin d'une ville, d'un bourg, d'un château ou d'une ferme, & par conſéquent fort à la portée des engrais, ſoit enfin par d'autres raiſons particulières d'utilité ou d'agrément ſans leſquelles je ne conſeille point de l'entreprendre; dans ce cas là, il faudra néceſſairement l'améliorer à demeure.

POUR y parvenir, on fera des trous d'eſpace en eſpace à quelques pieds plus ou moins de profondeur; on trouvera ſûrement ſous ce ſable un lit de terre graſſe, ſoit argile, glaiſe, marne ou autre; on tirera ſuffiſamment de cette terre graſſe, & on la voiturera avec des brouettes ou civières, ſur la ſurface

du

du terrein, où on la poſera par petits tas aſſez proches les uns des autres, étant néceſſaire d'en mettre le double de ce qu'on employe ordinairement de marne dans les champs cultivés. Il ne ſera point beſoin de charretes, de chevaux, ni de bœufs pour cette importation, après laquelle on recomblera tous les trous, & comme au moyen de cette terre graſſe, qui en ſera ſortie, il s'y trouvera encore des vuides, on prendra pour les remplir de la terre du voiſinage, à ſix pouces en deſſous de la ſuperficie qu'on n'oublira pas de laiſſer par tout, comme plus fertile que celle qui n'a jamais vû le jour.

J'OBSERVERAI à cette occaſion, que lorſqu'on fait un trou dans un bon fond, la terre qu'on en a tirée s'enfle ſi fort à l'air au bout de vingt quatre heures, que l même trou n'eſt plus capable de la contenir. La raiſon en eſt toute ſimple : Les pores de la bonne terre étant très ouverts, l'air, la roſée & l'humidité y entrent promptement & en augmentent le volume ; au contraire, l'eſpece de ſable vif ou gravier dont je parle à préſent, n'eſt pour ainſi dire pas de la terre, c'eſt un amas de petit cailloux, qui ont les pores ſi ſerrés que l'air & l'humidité n'y pénétrent que très peu & difficilement, de facon que lorſqu'on creuſe dans cette ſorte de terrein, qui eſt le moindre de tous, ce qu'on en tire ſuffit à peine pour recombler ſon trou. Une régle preſque générale & infaillible pour juger du dégré de bonté des fonds qu'on veut faire

défricher, c'eſt d'éprouver de la manière ci-deſſus, par différents trous égaux en profondeur & largeur, la terre qui s'enflera le plus à l'air au bout de quelques jours ; elle ſera bonne en raiſon de ce qu'il en reſtera davantage après ces trous recomblés. La plus mauvaiſe ſera celle qui ne fera qu'y ſuffire, ou même n'y ſuffira pas.

JE reviens aux petits tas d'argile ou autre terre graſſe eſpacés aſſez proche les uns des autres ſur la ſuperficie du terrein, de la façon que j'ai marqué ci-devant ; plus le ſable ſera maigre, aride & brûlant, & plus il aura fallu les multiplier. Cette opération faite pendant la morte ſaiſon, ne ſe trouvera pas auſſi couteuſe à beaucoup près, qu'on pourroit l'imaginer : ces ſortes de ſables étant fort aiſés à creuſer & à remuer. On laiſſera ces tas tout l'hyver & une partie du printems ſans y toucher, afin de les laiſſer profiter du bénéfice de l'air, de la roſée, de la neige, de la gelée & du ſoleil, après quoi ils ſe pulvériſeront facilement comme de la cendre ; on les régalera ſur le terrein & on y donnera d'abord un labour très-léger, pour commencer à les mêler avec le ſable ; quinze jours après, on en donnera un plus profond, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à ce que cette terre graſſe & ce ſable ſoient ſuffiſamment mêlés. On ſe ſervira toujours pour ces labours, de même que pour tous ceux dont j'ai parlé juſqu'à préſent, de charruës petites & légères ; ce ſont celles qui conviennent le mieux dans cette eſpece de

ſable ;

ſable ; il n'y eſt beſoin que de très-foibles harnois, deux vaches ou deux ânes ſuffiſent ſouvent. Cette facilité pour la culture procure une grande épargne.

ON fumera enſuite ce terrein avec du fumier naturel ou artificiel, en même quantité, qu'on en employe communément dans les autres terres ; & l'on y ſemera du ſeigle dans la ſaiſon convenable pour le païs, dont je conſeille de ſuivre la coutume ſur cet article, à moins qu'on n'ait des preuves bien convaincantes qu'elle eſt mauvaiſe.

EN Anjou le tems ordinaire de la ſemaille des gros bleds, tant en ſeigle que froment, eſt depuis le commencement d'Octobre, juſqu'à la Touſſaint. L'expérience m'a fait connoître que cette pratique convenoit à ſon climat.

LA première récolte que l'on fera dans le défrichement ſera bonne, & dédommagera à peu de choſe près de tous les frais, même de ceux du tranſport des terres graſſes. La ſeconde & la troiſiéme, pour leſquelles il ne faudra plus aucun engrais ni fumier, ſe trouveront encore meilleures, & ſeront preſque en pur profit ; car on ſémera en ſeigle pendant trois années conſécutives ce défrichement ainſi amélioré. Il pourroit même l'être au point, par une plus grande quantité de terre graſſe, de rapporter la ſeconde ainſi que la troiſième année de bon froment, &

d'être changé pour toujours en terre à froment.

J'AI transformé de cette façon chez moi, il y a vingt ans, un morceau de ſable aride, qui produiſoit à peine de la mouſſe. Je le ſemai ſeulement la première année en ſeigle; au bout de trois ans je le laiſſai repoſer une anné, & le mis en ſole avec mes autres terres labourables. On l'a depuis cultivé, fumé & ſemé à ſon tour, tant en gros qu'en menus grains, de la même manière qu'elles; & comme je n'ai point vû juſqu'à préſent qu'il ſe ſoit encore affoibli, l'on ſera ſurement content de cette méthode, que j'appelle à bon droit un amélioriſſement a demeure.

AU pis aller ſi dans la ſuite ce terrein venoit à diminuer de production, on y remédieroit à peu de frais, pour très-long-tems, en y remettant de la même façon ſeulement la moitié autant de terre graſſe, qu'on y en avoit répandu d'abord. Je ne prétends point au ſurplus exciter perſonne à s'engager dans la dépenſe de faire ainſi rapporter du froment à du ſable aride; je ne cite cet exemple, que pour démontrer la choſe poſſible & utile. Je ſerai très-content pour le bien de l'état d'y voir recueillir du ſeigle, pour lequel il ne faudra que la quantité de terre graſſe que j'ai marquée d'abord, choſe qui comme je l'ai dit, ne ſera pas fort couteuſe. On aura lieu d'en être ſatisfait par les profits qu'on y fera.

LE

LE froment vaut, à la vérité, mieux que le ſeigle, mais celui-ci eſt un très-bon grain, il vient plus facilement & en plus grande quantité que l'autre; il eſt moins ſujet à accidens, ſe conſerve beaucoup plus aiſément & plus long-tems, & a mille autres propriétés avantageuſes connues de tout le monde. Le pain en eſt fort ſain; plus de la moitié du Royaume ne ſéme principalement que du ſeigle, & ne vit que de ce grain, que pluſieurs mêlent avec d'autres; les bonnes terres à ſeigle s'afferment preſque auſſi cher, & bien plus facilement que les bonnes terres à froment. J'ai obſervé d'ailleurs par mes états de comparaiſon & de récolte de chaque année, depuis vingt-deux ans, que quant à l'argent, les terres à ſeigle que je fais valloir m'ont preſque autant rapporté que celles à froment, qui m'ont couté davantage à cultiver. Je conviens que la paille de ce dernier grain fait une différence: elle eſt plus eſtimée & bien meilleure pour les chevaux que celle de ſeigle, qui n'eſt cependant point à mépriſer, comme beaucoup de gens ſe l'imaginent, ne l'employant le plus ſouvent qu'à faire des litieres. Outre qu'elle eſt bonne pour les beſtiaux, en y mettant un peu de foin, l'expérience m'a fait connoître, qu'elle étoit excellente pour la nourriture des bœufs de labourage, étant mêlée moitié par moitié avec autant de foin. Ils ſe portent infiniment mieux, & ſont plus vigoureux en mangeant de cette ſorte de mélange, que quand on leur donne de celui fait avec une pareille quantité de paille de froment & de foin.

IL eſt fort intereſſant de ſe ſervir avantageuſement de toutes les différentes productions de ſon terrein, même de celles dont on fait le moins de cas. Il n'y en a point qui ne puiſſe être utile, juſqu'à la paille de bled noir, que pluſieurs abandonnent ſur le terrein où l'on a battu ce grain. J'en ai fait ſécher & ramaſſer : on l'a donnée dans le commencement de l'hyver aux vaches, qui l'ont très-bien mangée, tant qu'elle a duré ; elles n'en ont pas été malades, n'ont point maigri, & ont eu du lait pendant ce tems-là, comme à leur ordinaire.

L'ON voit comment on peut tirer parti du ſable vif & brûlant, qui ne pouſſe rien, ou ne produit que de la mouſſe & de la petite lande & bruyere clair-ſemée, entre-mêlée de quelques brins d'herbes. A l'égard des cantons de la même eſpece de ſable, dans leſquels il croîtra davantage de productions ſauvages, entr'autres de la bruyere plus forte, plantée plus épais, & où l'on pourra lever des gazons de la façon qu'il ſera ci-après expliqué, on fera écobuer ces endroits là, comme les fonds de la ſeconde eſpece, dont je vais parler.

LES terres médiocres comprennent celles qui ſont légeres, ſabloneuſes, graveleuſes, mais qui ne ſe trouvent cependant point propres, comme le ſable vif, à faire du mortier, lorſqu'on les mêle avec de la chaux. C'eſt de cette eſpece de terre, qu'il y a le plus dans ce Royaume.

L'on

L'on en voit de blanches, de jaunâtres, de rougeâtres, de brunes & de noires; elles ſont plus ou moins fertiles, ſuivant qu'une couche de terre graſſe, argileuſe ou glaiſeuſe, qu'on trouve communément deſſous, eſt plus ou moins éloignée de la ſuperficie; elles produiſent ordinairement de la lande, de la bruyere noire ou blanche, des ajoncs grands ou petits, des fougeres, des genets, des ronces, quelques épines & différentes autres ſortes de productions ſauvages; le tout entre-mêlé d'herbes. Selon que ces productions ſont hautes, épaiſſes, fortes & vivaces, on juge aiſément du dégré de bonté du fond & de ce qu'on en doit attendre. C'eſt une apparence qui ne m'a jamais trompé.

QUAND on voudra défricher de cette eſpece de terrein, on commencera pendant l'hyver, par ſe délivrer des trois obſtacles mentionnés cidevant; ſçavoir, de l'eau, des pierres & des groſſes racines qui ne pourroient êtres coupées par l'écobuë, dont j'ai parlé, & dont la deſcription ſe trouvera ci-après. Enſuite vers le milieu du mois de Mars, & non auparavant, par la raiſon que je dirai, on ſe mettra à faire écobuer ce terrein: c'eſt-à-dire, à le faire peler. Pour cet effet, on prendra un nombre de journaliers proportionné à la grandeur de l'entrepriſe; on les choiſira les plus forts & les plus vigoureux qu'on pourra, pour que l'ouvrage aille plus vîte; cependant, tout journalier ordinaire, bon & même médiocre, peut travailler à cette beſogne; mais ceux trop foibles ou trop jeunes, c'eſt-à-dire au-

deſſous de quinze à ſeize ans, ne peuvent y être employés.

CHAQUE journalier deſtiné à ce travail ſera pourvû de l'outil en queſtion, appellé en Anjou, comme je l'ai dit d'abord, *Ecobuë*; c'eſt une eſpece de grande tranche recourbée, de ſeize pouces de long & de huit pouces & demi de large par en bas, d'où ſa largeur va toujours en diminuant juſqu'auprès du manche, où elle ſe trouve réduite à trois pouces. On choiſit le meilleur fer pour ſa conſtruction. Il eſt d'une épaiſſeur convenable pour ſa grandeur, renforcé dans le milieu & coupant par en bas; à l'effet de quoi on met dans cet endroit ſuffiſamment de bon acier. Le trou pour paſſer le manche eſt rond, & a deux pouces de diamettre en dedans. On fait ce manche de bois & on lui donne environ trois pieds de longueur, quelques pouces plus ou moins, ſelon la hauteur des hommes qui s'en ſervent. Cet outil doit peſer, non compris le manche, dix à douze livres, ſuivant leurs forces, plus léger il ne conviendroit pas. Ce ſont les maréchaux-taillandiers qui le font, ſur le modéle qu'on leur en préſente. Il coute chez moi & dans les villes du voiſinage, trois liv. dix ſols. Je ne crois pas que partout ailleurs il doive valloir plus de quatre francs, excepté à Paris, où l'on pourra le payer juſqu'à cent ſols. Si les journaliers, dont on ſe ſervira, ſont ſi pauvres qu'ils n'ayent pas le moyen d'en faire l'emplette, ainſi qu'il m'eſt arrivé, on prendra comme j'ai fait, le parti de le leur avancer,

avancer, & de leur en retenir après cela le prix ſur leur ouvrage, à raiſon de deux ou trois ſols par jours, juſqu'à concurrence.

ON choiſira enſuite, parmi ces journaliers, le meilleur travailleur, & le plus entendu, pour mener la bande ; car ils ne peuvent pas travailler de front, comme à bécher. Ce conducteur tenant ſon écobuë entre ſes jambes, & étant recourbé, pour s'en ſervir comme d'une tranche, en donnera d'abord, en coupant la terre, un premier coup à droite, enſuite un ſecond devant lui, & définitivement un troiſiéme ſur ſa gauche, par le moyen duquel il enlevera auſſi-tôt un gazon d'environ un pied & demi de long, un pied de large, & de quatre pouces d'épaiſſeur de terre. Il le poſera, d'un ſeul tems, avec le même outil, ſur ſa droite, dans ſon ſens naturel, c'eſt-à-dire, la terre en deſſous. Toute l'herbe, la lande, la bruyere, les ajoncs, & autres productions ſauvages, point trop groſſes, qui ſe trouveront ſur ce terrein, partiront avec ce gazon, auquel elles reſteront attachées comme une eſpece de perruque; plus il y en aura, & mieux vaudra. Je viens de dire qu'il y falloit quatre pouces de terre, cela eſt abſolument néceſſaire, par ce que ſi on peloit le terrein moins épais, l'ouvrage ſeroit manqué, attendu que l'écobuë ne pénétrant pas juſques ſous la croûte des racines de ces productions ſauvages, qu'il eſt indiſpenſable de détruire, elles repouſſeroient dans la ſuite, nuiroient au bled, & l'étoufferoient preſque tout-à-fait, ainſi que la choſe

m'eſt

m'eſt arrivée dans le commencement de mes entrepriſes.

LES journaliers ne demanderoient pas mieux, que de peler la terre plus légérement; ils ne fatigueroient pas, à beaucoup près, autant; & dans le cas où on leur marchanderoit cette beſogne, ils y feroient bien mieux leur compte, par ce qu'elle avanceroit fort vîte. On s'en trouveroit très-mal; j'en ai fait l'expérience à mes dépens, c'eſt pourquoi on doit avoir grande attention de veiller ſur eux à ce ſujet. Sans cela, outre l'inconvénient de ne point détruire les productions ſauvages, on tomberoit encore dans celui de n'avoir pas aſſez de cendres pour bonnifier ſuffiſamment le terrein, ainſi qu'il ſera expliqué ci-après. Si les gazons n'ont pas la longueur & la largeur que je demande, comme il arrivera ſouvent dans les commencemens, juſqu'à ce que les gens ſoient au fait, il n'y aura pas le même danger. Il ſe trouvera ſeulement que l'ouvrage n'ira pas ſi promptement, & peu à peu les journaliers ſe perfectionneront. Leur conducteur ayant coupé un gazon, & l'ayant poſé ſur ſa droite, de la façon que j'ai marquée, avancera un petit pas: il enlevera un autre gazon de ſemblable grandeur & épaiſſeur, qu'il poſera auſſi ſur ſa droite, en avant du premier. Il ira toujours ainſi tout droit devant lui, poſant de même tous les gazons ſur ſa droite en ligne directe. Dès qu'il aura levé les deux premiers, le ſecond journalier ſe placera un petit pas en arriere de lui, ſur ſa gauche, &

levant

levant également des gazons, les poſera de la même façon ſur ſa droite, dans le terrein vuide que ce conducteur a pelé. A meſure qu'on avancera, chaque journalier, un à un, ſe mettra de même ſur la gauche des précedens, & fera une pareille opération. Ils ſe ſuivront tous ainſi, en figure d'eſcalier, c'eſt-à-dire, comme des faucheurs. Lorſqu'ils arriveront au bout du terrein, où ils ne parviendront, attendu la diſpoſition ci-deſſus, que ſucceſſivement l'un après l'autre, c'eſt-à-dire, le conducteur le premier; ce même conducteur ira reprendre ſa tâche à l'autre bout du terrein, à côté de l'endroit déjà pelé, & les autres iront le trouver à meſure pour le ſuivre, & continuer la même manœuvre; car il faut prendre cet ouvrage toujours du même ſens, & non en allant & revenant. On en uſera ainſi, juſqu'à ce que tout le terrein, qu'on ſe propoſe de défricher pour l'année, ſoit écobué ou pelé.

ON ne peut travailler en France à cette opération, que depuis le milieu de Mars juſqu'un peu avant la Saint Jean-Baptiſte, c'eſt-à-dire, pendant trois mois. Ce n'eſt point, heureuſement, la ſaiſon des grandes occupations de la campagne; ainſi on ne dérange perſonne. Plutôt il ne ſeroit pas bon écobuer, comme je l'ai remarqué ci-devant, à cauſe que les gazons reprendroient; * plus tard, ne con-

* En Suiſſe nous renverſons les gazons immediatement après qu'ils ont été coupés, & par là nous evitons facilement l'inconvenient marqué ci-deſſus. *Note du Traducteur.*

conviendroit point non - plus, par ce qu'ils courroient risque de ne pas sécher. Ces trois mois, pendant lesquels le soleil acheve de monter, sont le tems où la terre est le moins humide, en proportion que cet astre s'éleve. Quelques jours après la Saint Jean, dèsque le soleil commence à descendre, elle rend une humidité qui va toujours en augmentant, à mesure qu'il baisse, & qui devient à la fin si considérable, qu'elle retarde beaucoup les gazons de sécher, & souvent même les en empêche.

JE n'examinerai point si cette humidité est occasionnée par une sueur que la terre pousse d'elle-même, ou si elle provient de l'air & des vapeurs qui s'y mêlent : telle qu'en soit la cause, le fait est certain, & c'est le plus important à sçavoir, étant essentiel pour le défrichement, que les gazons séchent bien. Pour cet effet, on les laisse dans la position marquée cidevant. Quand la saison n'est point trop humide, ils se trouvent ordinairement assez secs, au bout d'environ trois sémaines, sans qu'il ait été nécessaire de les remuer; mais dans les années pluvieuses, ils sont plus de tems à sécher ; on est même souvent obligé de les tourner & retourner plusieurs fois, crainte qu'ils ne reprennent & ne repoussent, ce qui les empêcheroit de brûler, comme je l'ai vu arriver. On fait faire le retournement de ces gazons à peu de frais, par des femmes & des enfans.

L'ON

L'ON voit par ce détail, que dans ces années pluvieuſes, cette manière de défricher la terre devient plus longue, plus difficile & plus coûteuſe, ſans cependant que ces frais d'augmentation ſoient conſidérables. Aux environs de la Saint Jean, quelques jours plutôt avant qu'après, lorſque les gazons ſeront aſſez ſecs, on prendra par un beau tems, & non pendant la pluye, un nombre ſuffiſant de femmes & d'enfans, dont les uns avec des fourches de fer, & les autres ſimplement avec leurs mains, ramaſſeront tous ces gazons, & en formeront ſur le terrein, d'eſpace en eſpace, des tas ronds d'environ dix pieds de haut, & autant de large par en bas, de la même forme à peu-près que les fourneaux des charbonniers. On y placera toujours les gazons, l'herbe & la bruyere en deſſous, & la terre en deſſus. On y laiſſera un peu de vuide en dedans, où l'on formera une eſpece de petite cheminée, dont on placera l'ouverture du côté par lequel viendra le vent. J'ai dit qu'il ne falloit point ſe mettre à cet ouvrage par un tems pluvieux, par ce que ſi les tas venoient malheureuſement à mouiller, au point de s'imbiber d'eau, ils ne pourroient plus brûler; l'on ſeroit obligé de les défaire, & de régaller ſur le terrein les gazons, pour y ſécher, dans la même poſition qu'ils étoient auparavant. On courroit encore riſque d'être contraint de les tourner & retourner pluſieurs fois, comme la choſe m'eſt arrivée, ce qui retarderoit l'opération & augmenteroit la dépenſe. Peut-être même, ſi les pluyes devenoient

trop

trop fréquentes, ne pourroit-on pas venir à bout de les faire ſécher ſuffiſamment avant l'arriere ſaiſon, ce qui occaſionneroit une grande perte.

CE dernier accident, quoique poſſible, eſt cependant fort rare; je ne l'ai jamais eſſuyé, & m'étant informé de quelques perſonnes, auſquelles il eſt arrivé, j'ai reconnu qu'il y avoit eu beaucoup de négligence de leur part. Pour éviter ces inconvéniens, le meilleur moyen eſt de profiter diligemment du premier beau tems, & s'il ne paroît pas bien aſſuré, de mettre davantage de monde, ſans chercher à épargner mal-à-propos, attendu que c'eſt de cette opération momentanée, de l'entaſſement & du brûlis des gazons, que dépend principalement le ſuccès du défrichement. Elle ne peut être faite trop promptement. Quand on appréhende de la pluye, il faut tout quitter pour cela, & tous doivent, dans ce cas-là, s'y employer, non-ſeulement les femmes & les enfans, mais même les hommes; rien ne preſſe davantage. Auſſi-tôt que les tas ſeront faits, dès l'inſtant, ou ſi le tems eſt aſſuré, le ſoir avant de ſe retirer, l'on y fera mettre le feu par des enfans, qui porteront au bout d'une fourche de fer un peu de paille ou de bruyere enflammée, avec laquelle ils l'allumeront, dans les trous des cheminées de ces tas. Il y prendra bien vîte, au moyen de l'herbe, de la bruyere, & des racines ſéches. En peu d'inſtans, le feu deviendra ſi violent, qu'on ne pourra preſque plus en approcher.

L'on

L'on ſe retirera alors, après avoir pris les précautions convenables, pour que cet incendie ne gagne pas ailleurs, ſi c'eſt dans le voiſinage de quelques bois, bruyere, haie, ou de tout autre endroit où elle puiſſe faire tort.

ON laiſſera brûler ces fourneaux juſqu'au lendemain matin. L'incendie ne ſera plus alors ſi violente, & l'on pourra en approcher. L'on y enverra quelques journaliers, femmes ou enfans, en petit nombre, avec des fourches de fer, pour les attiſer, c'eſt-à-dire, pour remettre deſſus les gazons qui auront tombés à droite ou à gauche dans les intervalles, pendant la première ardeur de l'incendie. Le feu durera encore quelques jours dans ces fourneaux, dont les gazons ſe conſumeront ou ſe calcineront inſenſiblement. S'il y en avoit quelques-uns ſitués dans des lieux trop humides, qui ne vouluſſent pas brûler, ces femmes & enfans les raccommoderont, & y mettront de la bruyere ſéche, du chaume, ou même un peu de bois ſec, avec des gazons enflammés du voiſinage, pour les faire brûler comme les autres. Dès que le feu ſera éteint dans tous les fourneaux, à la place deſquels il ſe trouvera des monceaux de cendres plus ou moins gros, en proportion de la bonté du terrein, l'on enverra encore quelques femmes & enfans, qui avec des péles de bois, amonceleront, en rond pointu par le haut, ces cendres, crainte qu'elles ne s'éventent, ſi on les laiſſoit éparſes. C'eſt dans l'intérieur de ces monceaux qu'eſt renfermé tout notre thréſor : s'ils prenoient l'air, la plus grande partie des ſels que contien-

nent les cendres, qui ſont notre richeſſe, s'évaporeroit. L'humidité des nuits, & la première pluye, qui tombe enſuite ſur ces monceaux de cendres, y forme dans la ſuperficie une croûte qui les empêche d'être emportées par le vent, les rend impénétrables aux impreſſions de l'air, & empêche la diſſipation des eſprits de l'intérieur. C'eſt pourquoi, plûtôt il ſurvient de la pluye après cette opération, & mieux elle vaut. S'il en arrivoit, après que les fourneaux ſeront bien allumés, cela ne les empêcheroit pas de brûler, à moins qu'elle ne fût d'une violence, d'une quantité & d'une durée extraordinaires, ce qui arrive très-rarement dans cette ſaiſon.*

J'OBSERVERAI d'ailleurs à cette occaſion, que quand le défrichement eſt d'une étendue un peu conſidérable, & le feu par conſéquent aſſez grand & aſſez vif, il ſépare le plus ſouvent les nuages, à moins qu'ils ne ſoient trop épais; & éclaircit ordinairement le tems, ſemblable au canon dans les ſiéges, qui pendant cette ſaiſon produit ſouvent le même effet. Les cendres étant ainſi amoncelées, il n'y aura plus rien à faire ſur ce terrein juſqu'à ce qu'on le ſeme. On aura ſeulement l'œil à ce que ni hommes, ni beſtiaux, ne touchent à ces monceaux & n'en rompent la croûte. Le fond ſera déſormais délivré généralement de tou-

* Nos Laboureurs Suiſſes ſont charmés, lorſqu'une pluye pas trop abondante tempere le feu de leurs fourneaux. La calcination s'en fait plus lentement, & les cendres en profiteront en qualité & en quantité. *Not. du Traduct.*

toutes ſemences, plantes & productions ſauvages, ainſi que de tous vermiſſeaux, inſectes, reptiles & bêtes venimeuſes; l'action du feu des fourneaux étant ſi forte, qu'elle chauſe non-ſeulement la terre qui eſt deſſous à pluſieurs pouces d'épaiſſeur, mais encore celle qui eſt entre ces fourneaux.

QUINZE jours après que l'on aura ſemé dans le païs les gros bleds, il ſera tems d'enſemencer le défrichement. S'il eſt ſitué en Anjou, où les ſemailles ſe font ordinairement en Octobre, ainſi que je l'ai dit, on ſe mettra à le ſemer quelques jours après la Touſſaint. Pour cet effet, l'on enverra alors par un tems calme, & non venteux, quelques femmes & enfants, leſquels avec des péles de bois, régalleront la cendre ſur le terrein également, excepté qu'ils n'en laiſſeront point du tout dans les places ou étoient les monceaux, qui étant recuites n'en ont pas beſoin, puiſque ce ſera toujours-là où viendra le meilleur bled. Une partie de ces femmes & enfants, apporteront auſſi des fourches de fer, pour briſer & régaller les gazons point conſommés, qui pourront ſe trouver ſur les fourneaux, mais qui ſeront toujours bons, étant cuits ou calcinés par l'action du feu.

UN ſemeur entendu, viendra enſuite qui ſemera ſur cette cendre régallée le bled, ſoit ſeigle ou froment, à demi-ſemence, c'eſt-à-dire qu'il n'en mettra qu'environ la moitié qu'on en emploie ordinairement dans le païs, pour une ſemblable étendue de terrein. Le laboureur

avec ſon harnois, ſoit de bœufs ou de chevaux, ſuivra le ſemeur, & avec une charrue à deux oreilles, plus forte que celles dont j'ai parlé pour les ſables vifs, mais qu'il n'enfoncera point trop dans la terre, cette première année, tracera en allant & revenant des ſillons légers, pour enterrer la ſemence. Des femmes & enfants, avec des tranches & des fourches de fer, émotteront enſuite attentivement ces ſillons, acheveront d'en briſer tout le gazon, & finiront de les fermer par le haut, choſe que la charrue, dans ce premier tour, ne peut faire avec l'exactitude néceſſaire. Si l'on a pluſieurs charrues, il faudra augmenter en proportion de femmes & d'enfants, & mettre un ſemeur devant chacune, comme je le pratique chez moi.

CES ſortes de défrichements, étant très-difficiles à ſemer ainſi à demi-ſemence, les plus habiles s'y trompent, & lorſque j'ai volu n'y employer qu'un ſeul ſemeur pour pluſieurs charrues, je m'en ſuis très-mal trouvé. Un homme qui marchera devant chacune, ſemera bien plus également; d'ailleurs ſon tems ne ſera jamais perdu, lorſqu'il aura des moments de loiſir, il émottera avec les femmes & les enfants. Un laboureur doit toujours aller lentement & avec précaution cette première fois dans le défrichement, ſur-tout s'il ne paroit pas que le fond ait jamais été remué anciennement. Dans le cas où il rencontrera dans la terre, des pierres ou des racines, qui arrêteront ſa charrue, & qui n'auront point encore été découvertes, malgré la recherche faite d'abord à ce ſujet, les mêmes hommes, femmes & enfants les arra-

arracheront à coups de tranche ou de pioche, & les jetteront hors du champ.

L'ON aura ſoin chaque journée de ne faire régaller des monceaux de cendres, que dans le terrein que pourra ſemer chaque charruë pendant le même jour, & la demi-journée du lendemain, afin de ne pas laiſſer éventer mal à propos ces cendres. Si cependant il ſurvenoit de la pluye, ou que le lendemain fût un fête, il ne faudroit pas répandre ainſi des cendres d'avance ; mais quand le tems ſera convenable, & qu'il ne ſe trouvera point de fête, on le fera, parce que j'ai expérimenté que dans cette ſaiſon déja avancée, il fait très-ſouvent le matin de petites gelées, aſſez fortes cependant pour condenſer les cendres & les gazons non conſommés, au point qu'on ne peut plus les régaller, qu'après que le Soleil a paſſé deſſus & les à dégelés, de façon que ſans cette précaution, l'on ne pourroit alors ſemer le matin.

LA plûpart des opérations de l'agriculture ſont aſſujetties aux tems & aux ſaiſons, qu'il faut ſçavoir en quelque ſorte prévoir. L'on ne courreroit point riſque de tomber dans l'inconvénient des gelées ſi l'on ſemoit plûtôt ; j'en ai eſſayé : mais alors le bled vient trop vîte, il épie trop tôt, il géle, l'on n'a que de la paille & point de grain. La façon marquée ci-deſſus eſt la meilleure, & la ſeule qui ſoit ſûre, ainſi qu'une épreuve conſtante de nombre d'années m'en a convaincu.

QUAND le défrichement ſera achevé de ſemer, l'on y tracera, ſuivant les pentes, avec la même charruë des rigoles traverſantes directement ou de biais, ſelon la néceſſité, tous les ſillons, & tombantes dans les foſſés de clôture, aux endroits les plus bas du terrein pour en tirer l'eau, ſur tout pendant l'hyver. Quelques uns des hommes, dont on ſe ſera ſervi pour émotter, acheveront de creuſer ſuffiſamment ces rigoles, & de couper tous les ſillons aux endroits où ils y aboutiſſent, avec l'outil appellé en Anjou, *Pic*, & au Maine *Croc*, qui eſt une ſorte de houe à deux dents de fer, plattes, longues d'environ quinze à dix-huit pouces chacune, & emmanché comme l'écobue ou la tranche. Cet inſtrument eſt utile, l'on ne peut s'en paſſer en différentes occaſions; nul outil ne remue mieux la terre. Il ſervira encore à labourer quelques places des fourneaux dans leſquelles la charruë n'aura pas ſuffiſamment mordû, & à faire les bouts des ſillons dans les tournailles où elle ne peut aller, & où le grain ſans être recouvert, demeureroit expoſé à l'air ainſi qu'aux oiſeaux en pure perte. Quoique la vivacité des eſprits & la chaleur des ſels renfermés dans les cendres, le faſſent bien-tôt avancer plus que les autres, comme il ne s'y trouve point d'herbe, n'y aucune plante ſauvage, toute la ſemence en ayant été détruite par l'action du feu, ainſi que je l'ai expliqué, il paroît d'abord clair pendant une partie de l'hyver; mais à l'approche de la belle ſaiſon il s'épaiſſit, s'étend enſuite, & pouſſe des ſe-

pées,

pées, de façon qu'il devient ſouvent à la fin trop épais. Il eſt toujours mûr environ quinze jours avant tous les autres bleds du canton. J'ai dit que le meilleur ſe trouveroit dans les places où étoient les fourneaux, l'action du feu s'y étant rencontrée plus forte, & ayant pénétré plus avant.

JE remarquerai à ce ſujet, que les cendres, formant toute nôtre richeſſe, ainſi que je l'ai déjà marqué, plus on en aura, & plus le défrichement ſera fertile. Mais toutes les eſpeces de terrein n'en rendent pas également après le brûlis. Avec quelque ſoin qu'il ſoit fait, quantité d'épreuves réïterées depuis longtems, m'ont appris, qu'une partie des terres & des pierres ſelon leur qualité, ſe réduit en chaux ou ſe calcine par l'opération du feu, & que l'autre partie ſe vitrifie. Les terres qui ſe calcinent, ſont ſans contredit les meilleures, & qui rapportent le plus de cendres; celles qui ſe vitrifient, ſont les moindres & qui produiſent le moins de cendres. De cette eſpece eſt le ſable; l'on peut juger à coup ſûr d'un terrein qu'on veut défricher, en y pratiquant d'abord cette épreuve en différents endroits. Si l'on ne peut y aller, l'on en fera apporter chez ſoi quelques gazons, de quatre à cinq pouces d'épaiſſeur de terre, qu'on fera ſécher & brûler enſuite. L'on pourra auſſi faire venir, dans des cornets de papier numérotés, des échantillons de la terre ou des pierres de deſſous de ſix pouces en ſix pouces, juſqu'à environ huit à dix pieds de profondeur. On prendra aiſément ces échantil-

lons ſans frais avec la ſonde dont j'ai fait mention.

SI l'on n'a pas de ſonde, on fera creuſer des trous qui ne coûteront pas beaucoup ; ſur tout cela, l'on ſera en état de ſtatuer à quelle eſpece de grain, de bois, ou d'autres productions, chaque fonds ſe trouvera le plus propre. Je me ſuis ſervi pluſieurs fois utilement de ce moyen pour des entrepriſes éloignées, que je ne pouvois viſiter d'abord par moi-même ; mais comme il faut une grande étude, & une longue pratique pour juger ainſi des fonds ſans les voir, le plus ſûr pour tout le monde eſt d'en faire l'inſpection ſoi-même & les épreuves ſur le terrein. Les fourneaux les plus brûlés ou qui brûlent trop vîte, ne ſont pas les meilleurs, cela conſomme trop les cendres & en diminuë le volume.

J'AI ſouvent vû que dans des endroits où les gazons du deſſus des tas qui avoient brûlés lentement, reſtoient preſque entiers & n'étoient que ſimplement calcinés, au point qu'il falloit les briſer pour ſemer. Il y venoit de bien meilleur bled que dans ceux où les fourneaux, après avoir brûlés entièrement, étoient totalement convertis dans des monceaux de cendres. En général, les monceaux où les cendres ſont blanches après le brûlis, ſont d'une moindre valeur, & ordinairement d'une moindre groſſeur. Cela dénote plus de vitrification que de calcination. A meſure que les cendres ſont jaunâtres, brunes ou noirâtres, qui eſt le dégré de leur perfection, elles

ſont

ſont meilleures, & les monceaux communément plus gros. Selon ces differentes nuances de couleur, elles tiennent plus de la calcination que de la vitrification. Je me ſuis étendu ſur ces differentes opérations du feu, parce qu'elles ſont fort intereſſantes pour les défrichemens, & que perſonne ne les a juſqu'ici ſuffiſamment détaillées faute de l'expérience néceſſaire.

J'OBSERVERAI à cette occaſion, que l'on ne doit point faire écobuer les Cantons de landes & bruyeres où le feu a paſſé depuis peu, parce que les gazons dépourvûs de leur chevelure ne brûleroient pas, comme je l'ai éprouvé. Il faut attendre que cette lande & bruyere ſoit repouſſée ſuffiſamment, ce qui n'arrive ordinairement qu'au bout d'environ deux ans: ainſi, la dangereuſe coutume qu'ont les pâtres, dans la plûpart des endroits, de mettre communément le feu dans les landes & bruyeres au printems, ſous prétexte de faire venir de l'herbe pour leurs beſtiaux, eſt fort contraire à cette manière de défricher, qu'elle retarde & empêche même quelquefois tout à fait, lorſque ces incendies ſont trop fréquentes. Ce n'eſt pas là le ſeul mauvais effet de ce pernicieux uſage des pâtres, qui devroit être aboli depuis long-tems, il en produit ſouvent de bien plus fâcheux; l'on prendra toutes les meſures convenables pour en préſerver ſon terrein.

*On donnera la ſuite de ce Memoire dans la partie quatrième de ce Journal.*